



SOUS EMBARGO JUSQU'À 11 H 30

Impacts de l'ACEUM sur l'industrie de l'aluminium

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean réclame des protections

Ottawa, le 29 janvier 2020 – La mairesse de Saguenay, Josée Néron, et le maire d'Alma, Marc Asselin, étaient présents aujourd'hui à Ottawa aux côtés des représentants syndicaux et d'intervenants socioéconomiques de l'industrie de l'aluminium pour demander aux élus fédéraux de mettre en place des mécanismes vigoureux de soutien à l'industrie québécoise et saguenéenne.

« Nous exigeons des mesures concrètes de protection pour les emplois dans notre région. Au Québec, l'industrie de l'aluminium représente 8300 emplois dans la production primaire, alors que la filière soutient près de 30 000 emplois bien rémunérés dans quelque 1500 entreprises. Neuf des 10 alumineries canadiennes sont situées au Québec avec Rio Tinto, Alouette et Alcoa », martèle la mairesse de Saguenay.

« Le milieu socio-économique régional a assez écopé au cours des dernières années. Après l'accord Canada-Europe, qui a impacté l'agriculture, la surtaxe affectant la forêt, voilà que notre économie basée sur l'aluminium est en danger. Assez c'est assez! », a lancé le maire Asselin, qui est aussi président de la CIDAL.

À l'heure où la ratification du nouvel accord de libre-échange est débattue à la Chambre des communes, les élus municipaux étaient accompagnés du président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (Unifor, section locale 1937), Alain Gagnon, du président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Alma (Métallos, section locale 9490), Sylvain Maltais, du directeur général de la Société de la Vallée de l'Aluminium (SVA), Christian Fillion, du directeur général de la Corporation d'innovation et de développement d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est (CIDAL), Marc Moffatt, ainsi que du directeur général de Promotion Saguenay, Patrick Bérubé, pour s'assurer que l'aluminium québécois bénéficie des mêmes protections que l'acier.

Il faut savoir que la ratification de l'ACEUM fera en sorte que l'aluminium qui entrera en territoire nord-américain n'aura plus besoin d'être fabriqué au Canada ou aux États-Unis. Contrairement à l'acier, où l'accord précise que les pièces contenant de l'acier doivent être coulées et fondues sur le territoire de l'un des pays signataires, ce n'est pas le cas pour l'aluminium.

L'accord prévoit que 70 pour cent des pièces automobiles contenant de l'aluminium doivent parvenir de la zone nord-américaine, mais que l'aluminium utilisé peut provenir d'ailleurs.

Impacts économiques

La ratification de l'ACEUM fait en sorte de mettre sur la glace les cinq projets d'investissement de l'industrie de l'aluminium. Une étude menée par Roger Boivin, du Groupe Performances Stratégique portant sur les compromis consentis par l'ACEUM jusqu'en 2029, ce sont des investissements de 6,242 milliards \$ qui ne se réaliseront pas.

Ces projets auraient permis de soutenir 30 539 emplois directs, indirects et induits, la création de 1190 emplois directs (total de 2988 emplois permanents directs, indirects et induits), des dépenses récurrentes de 1 milliard \$ par année dans l'économie québécoise et la production de 829 000 nouvelles tonnes d'aluminium le plus écologique de la planète.

« L'exclusion de l'aluminium dans l'amendement définissant les règles pour l'acier ne pourra être revue avant 10 ans, ce qui compromet gravement la réalisation de projets majeurs d'investissements dans le secteur de l'aluminium au Québec », a conclu Alain Gagnon, président du SNEAA.

-30-

Renseignements :	Stéphane Bégin Cabinet de la mairesse de la Ville de Saguenay (418) 698-3000 poste 1010 (418) 540-5868	Claudia Madore Ville d'Alma (418) 669-5001 poste 5010 (418) 720-1095
------------------	--	---